



**Direction Générale des Services**

Direction des Routes et des Transports

DRT-SGER/Bureau de la Programmation et  
de la Gestion Routière

Affaire suivie par : Serge Coyard  
Poste: 77 30

**2014-CG-2-4383**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 23 mai 2014

**POLITIQUE A03 FACILITER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS  
DANS LES PRINCIPES DE LA MOBILITÉ DURABLE**

**PROGRAMME 2014 DE MODERNISATION DE LA SIGNALISATION  
VERTICALE SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES**

Code A 0301

Secteur Aménager, entretenir et moderniser le réseau routier départemental

Programme Modernisation des équipements des RD (feux, éclairage, signalisation)

<i>Données financières en euros</i>	<b>CP 2014 sur EPI</b>
Montant actualisé	150 000
Montant déjà engagé	0
Montant disponible	150 000
Montant réservé pour ce rapport	150 000

Dans le cadre de notre politique de modernisation de la signalisation verticale sur les routes départementales, le présent rapport a pour objet :

- de dresser un bilan des travaux engagés en 2013 ;
- de définir le programme de travaux pour l'année 2014.

Le programme annuel de modernisation de la signalisation verticale a consisté jusqu'à présent à rénover la signalisation de police située en bordure des routes départementales.

La majeure partie de cette signalisation, qui comporte environ 15 000 panneaux, a été remplacée et il est proposé de poursuivre le programme annuel de modernisation en engageant la rénovation de la signalisation directionnelle dont l'inventaire précis est en cours.

Conformément aux préconisations de la circulaire 92-03 du 31 janvier 1992 du Ministère chargé de l'Équipement, relative à la lisibilité de nuit des panneaux de signalisation, les panneaux seront de classe 2.

## **I BILAN DU PROGRAMME 2013**

Les crédits votés en 2013 pour les travaux relatifs aux programmes de modernisation de la signalisation verticale s'établissaient à 217 500 euros, toutes étapes budgétaires confondues. Un montant de 207 471 euros a été engagé en 2013.

Les 207 471 euros ont été engagés pour réaliser les opérations du programme 2013 sur les RD 23, 27, 34, 55, 80, 95, 115, 138, 139, 145, 146, 149, 150, 161, 173, 198, 203, 205 et 386. Ils ont été entièrement consacrés à la rénovation de la signalisation de police.

L'ensemble des crédits engagés en 2013 a été mandaté au cours de l'année.

## **II PROGRAMME 2014**

Ce programme est établi à partir de diagnostics d'itinéraires prenant en compte les recommandations techniques et la réglementation applicables en matière de signalisation. Il vise à mettre en place des équipements de caractéristiques techniques améliorées par rapport aux dispositifs antérieurs, en préservant la cohérence de cette signalisation.

La remise à niveau de la majeure partie de la signalisation verticale de police a été réalisée ces dernières années. À partir de l'année 2014, il est proposé de compléter cette action par le remplacement des panneaux de signalisation directionnelle les plus anciens ou les plus détériorés, hors agglomération et hors portiques, potences, hauts mâts. Le recensement complet de la signalisation directionnelle existante est en cours de réalisation. Il conduira à la connaissance précise du patrimoine départemental à la fin de l'année 2014.

Les remplacements des panneaux seront réalisés en priorité sur les routes assurant les principales liaisons du département.

Le programme 2014 d'un montant de 150 000 euros permettra le remplacement d'environ cent cinquante panneaux répartis sur les routes départementales suivantes : 10, 11, 14, 36, 91, 121, 130, 154, 177, 190, 191, 307, 308, 446, 928, 936, 937, 938.

Les prestations de ce programme seront réalisées dans le cadre des marchés à bons de commandes existants dans ce domaine.

*En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :*